



Ancien bâtiment de la Perle Cerdane

L'ALEFPA, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

LE PROJET CERDAN D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LA BOUCLE EST BOUCLÉE !

► La feuille de route de reconversion du site de la Perle Cerdane inscrit le Plateau Cerdan dans l'économie circulaire et permet de poursuivre la réorganisation de l'offre de santé.

Le 22 février 2022, l'ALEFPA, l'Etat, la Région Occitane et le Département des Pyrénées Orientales ont signé un protocole d'accord de déconstruction de la Perle Cerdane qui met en perspective cinquante-trois ans d'une valse à 4 temps de ce centre de santé : celle du temps des pionniers, celle de l'évolution des activités puis du temps de la création du pôle pédiatrique et, enfin, celle du moment de la déconstruction vertueuse d'une colonne de 9 étages. Si par principe et par essence le développement s'inscrit dans un temps long, la durée a été une donnée structurante pour le Plateau Cerdan.

Trois questions à...

Jean-François Muguay,
Administrateur
délégué Limousin



En tant qu'administrateur de l'ALEFPA avec une expérience d' élu, comment définiriez-vous le développement local ?

L'organisation du développement local doit se faire autour de la qualité, fondée sur la sélectivité des projets et la valorisation des ressources humaines et patrimoniales. Il repose sur trois préoccupations majeures que sont l'emploi, le développement durable et la cohésion sociale. L'effort doit être substantiel dans des domaines jugés stratégiques et dans la manière de conduire la réflexion au service du développement. Le développement local passe par la capacité des acteurs à développer des filières autour de la formation, en l'articulant mieux autour des potentialités qui émergent, des partenaires qui s'engagent. Il passe aussi par le bon emboîtement avec les stratégies régionales, la politique et les objectifs nationaux. Nous devons adapter nos différences selon nos spécificités géographiques et donc définir le projet de territoire qui aura des chances de réussite.

Quels projets majeurs pourriez-vous citer pour le développement local de l'ALEFPA ?

Je pourrais en citer plusieurs, chaque étape du développement de l'ALEFPA sur cette région mériterait d'être mise en valeur. Mais devant en choisir un, ce sera la réalisation à La Souterraine de la Nouvelle Direction Territoriale de Nouvelle-Aquitaine. Un investissement d'environ 1,3 million d'euros. Il accueillera le pôle administratif de ce vaste territoire, mais aussi permettra l'implantation de la Communauté 360. À terme, une vingtaine d'emplois y trouveront les meilleures conditions de travail dans un environnement tout à fait agréable. Le montage de ce dossier, en particulier financier (ARS - Etat - Région Département - Communauté de Communes du Pays Sostranien) aura été un challenge nécessitant un travail collaboratif important. Cette réalisation sera inaugurée le 26 septembre 2022.

Vous évoquez les nouveaux locaux de la Direction Territoriale, en quoi l'investissement de l'ALEFPA favorise un développement local ?

Au cours des soixante dernières années, L'ALEFPA n'a cessé de renforcer son implantation en créant de nouvelles structures. Cette volonté s'est toujours exercée en relation étroite avec les décideurs locaux et toujours en parfaite harmonie. À la Souterraine (23), de nouveaux services, des investissements, des créations d'emplois... ont largement participé au développement du secteur rural. La volonté aura été de tenir compte de la proximité des structures, des relations qu'elles ont entre elles, du développement qui se poursuit. L'ALEFPA est une richesse appréciée par tous. Elle est un acteur essentiel du développement, mais aussi de la vie économique qu'elle y représente et apporte chaque jour.

Ce protocole quadripartite est l'aboutissement de la longue histoire de ce « phare », pour reprendre l'image du président de l'ALEFPA, Michel CARON. C'est aussi le commencement d'un autre récit, souligné par Hermeline MALHERBES, Présidente du Département : « la santé qui a été mise à mal sur le plateau a trouvé ses solutions pour aller de l'avant ». Pour la Vice-Présidente de la Région, Agnès LANGEVINE, cet accord est « un projet pilote » pour le territoire. Le Préfet Etienne STOSKOPE le considère comme « agrégateur des volontés » du Plan Avenir Montagne du Plateau Cerdan.

LE TEMPS DES PIONNIERS

Tout commence avec l'histoire d'une grande tour initiée en 1947 à Osséja, abandonnée pendant des années comme une carcasse de métal et béton, et terminée en 1966. Ce colosse au pied d'acier était dédié à une tuberculose qui ne trouva pas son patient. Au moment où tout le monde abandonne ce paquebot de béton, l'ALEFPA propose, en 1969, une autre mélodie : traiter les maladies respiratoires et les maladies du métabolisme.

Ce projet ouvre une voie possible et plausible. Comme le rappelle Michel Caron ce 22 février, c'est le temps des pionniers, celui « des rencontres d'hommes entrepreneurs, dévoués au service public et à l'intérêt général qui réuniront les conditions de la réussite : le maire d'Osséja Côme SURROQUE, le directeur de la DDASS, Jean BARTHE, l'inspecteur général TREFFEL et l'inspecteur d'académie des Pyrénées Orientales, M. CASTEX, le professeur et directeur de l'Institut Pasteur de

Lille GERNEZ-RIEUX et le président de l'ALEFPA, Raymond ALLARD ».

DE LA TRANSFORMATION DES ACTIVITÉS AU PÔLE PÉDIATRIQUE

L'époque faisant son oeuvre, les activités évoluent et se transforment. En 2006 s'ouvre un Institut d'Education Motrice (IEM) pour les enfants polyhandicapés et une Maison d'Accueil Spécialisée pour adultes polyhandicapés. André HENRY, alors président de l'ALEFPA, appuyé par Jean CASTEX et l'ensemble des équipes locales se mobilisent pour sauvegarder, défendre, redimensionner, porter ces nouveaux services, « tout en conservant la vocation sanitaire et médicosociale ».

C'est le temps de la transformation des activités qui va ouvrir la possibilité de la transformation de l'offre et la mise en route du Pôle pédiatrique. L'association investit dans la construction de nouveaux bâtiments à cette occasion. Sur le Plateau Cerdan, c'est aussi le moment de la réorganisation de la santé : ce qui fait dire à Hermeline MALHERBES, Présidente du Département, « la santé a été mise à neuf sur le plateau » : le sanitaire s'inscrit dans un partenariat avec l'hôpital transfrontalier de Puigcerda, les services gériatrique et pédiatrique intègrent la réorganisation de l'offre de soin.

LE MOMENT DU PLATEAU

La requalification paysagère peut commencer par la déconstruction de l'immeuble de la Perle Cerdane. Tout le monde s'accorde à constater l'inadaptation cette colonne de 9 étages qui s'accorde de plus en plus mal au paysage. Adossée au Plan

Avenir Montagne, L'ALEFPA opte pour une déconstruction vertueuse dans le cadre de l'économie circulaire : la solution la plus douce pour l'environnement et la voie la plus dynamique pour la vitalité du Plateau.

Déconstruire, cela veut dire démonter avec méthode, recycler les matériaux, les transformer pour en faire des ressources dans l'économie locale, favoriser le réemploi au local. Une partie du bâtiment sera conservée pour en faire une salle de sport-santé, et une piscine rénovée avec la création d'une chaufferie automatique au bois approvisionnée en circuit court.

Lorsque Michel CARON déclare le 22 février qu'avec ce projet « l'ALEFPA reste fidèle à son histoire avec cette séquence de solidarité nationale et locale », c'est comme un clin d'oeil qui prend la forme d'un hommage aux hommes pionniers qui avaient, un jour de l'année 1969, reconverti une colonne de béton et d'acier abandonnée en Perle Cerdane et revitalisé la santé. Ce nouveau projet est à la fois un renouvellement de la figure des hommes entrepreneurs et une nouvelle époque pour le Plateau Cerdan.

Comme il se disait dans des temps plus anciens, « il n'y a rien qui ne soit coulé définitivement dans le béton ».

Guillaume Logez,
Directeur des établissements Lillois (Nord)

IN TERRITERRA VÉRITAS

► **C'est un poncif d'affirmer le territoire comme atout du développement. Les établissements de l'ALEFPA sur le plateau Cerdan ont revivifié cette évidence en la mettant en acte et en dynamique. La déconstruction du bâtiment « la Perle Cerdane », hôpital et maison d'enfants qui avait perdu sa raison organique en est l'illustration.**

Le mardi 22 février 2022, le Préfet du Département des Pyrénées-Orientales, Etienne STOSKOPF qui inaugure le projet de déconstruction de ce bâtiment historique de l'ALEFPA évoque cet « alignement des planètes qui permet la réussite du projet ».

Jacques AREVALO, Directeur Territorial de l'Occitanie à l'ALEFPA se réjouit, ce mardi 22 février, d'une première étape finalisée : faire de la transformation et de l'adaptation des services pédiatriques de l'ALEFPA un des leviers du développement local du Plateau cerdan.

Cet alignement des planètes est né de la volonté des autorités locales d'améliorer le service rendu aux populations tout en contribuant au développement du Plateau.

L'ALEFPA engage pleinement ses équipements médico-sociaux et de santé dans ce Plan de relance de la Cerdane et de revitalisation du territoire. La transformation nécessaire du Pôle pédiatrique, gériatrique et hospitalier est pensée comme une véritable opportunité. La volonté de l'ALEFPA, par l'entremise de son directeur territorial, est d'inclure la transformation des services dans cet engagement porté par l'Etat et les collectivités, en intégrant cette restructuration de l'offre de santé dans les enjeux de l'économie circulaire et du mieux-être des habitants du plateau Cerdan.

DU CERCLE FERMÉ AU CIRCUIT INTÉGRÉ

Cette évolution continue de l'offre n'est pas chose nouvelle pour l'ALEFPA. Suite à l'épopée de l'ouverture de la Perle Cerdane en 1969 (cf. LCU n°186, septembre 2018), le site s'est spécialisé dans les infections

respiratoires, a élargi son activité aux enfants cérébrolésés en 1997, puis aux adultes et enfants polyhandicapés en 2006/2007. En 2018, la Perle Cerdane a ouvert le Pôle pédiatrique et s'est agrandie en 2020. Cette longue phase de plus de 50 ans a été marquée par des extensions et l'évolution des activités dans un développement plus endogène que territorial.

Parallèlement à ce long processus d'évolution, l'Etat est intervenu dans la réorganisation de l'offre de santé du Plateau. L'Agence Régionale de la Santé décide dans la dernière décennie de réunir la clinique et l'hôpital, séparés de 10 kilomètres. Car le plateau Cerdan est séparé par la frontière : d'un côté l'Espagne et ses 15 000 habitants, et de l'autre la France et ses 15 000 habitants ! Cette réorganisation transfrontalière de l'offre de soins reste une première en Europe. Jacques AREVALO, directeur de la clinique avant son arrivée à l'ALEFPA se souvient de cette première marche de la transformation de l'offre de soins.

LA TRANSFORMATION DES SERVICES N'EST PAS UNE FIN EN SOI

Le projet politique de « revitalisation de la zone montagneuse » repose sur un principe fort : une transformation de l'offre du territoire dans une approche intégrative avec l'objectif de revitaliser la zone montagneuse. Jacques AREVALO s'engage très vite dans cette perspective politique, car il est convaincu que la transformation de l'offre ne peut être pensée « hors champ », et encore moins « off-shore ». Il est conscient que l'action de transformation de l'offre ALEFPA ne se résume pas à des objectifs de

« rationalisation de l'existant » dans le but de relocaliser ou mutualiser. Lexique très en vogue dans la pensée descendante du développement. La conception du directeur territorial nous rappelle une pensée du poète et essayiste français, Edward Glissant : « Agir dans son lieu et se penser avec le monde ».

Cependant toute transformation de l'offre qui se fait en identifiant l'intérêt local modifie en profondeur les dynamiques de coopérations des acteurs de ce développement. A partir de ce paradigme, la transformation de l'offre n'est plus une fin en soi : elle devient un horizon d'explorations qui peut générer d'autres ressources vers d'autres territoires de vie à explorer. Jacques AREVALO vit la conduite de ce projet comme on chemine dans le développement local : il prend les voies qui lui sont ouvertes jusqu'à construire des carrefours coopératifs qui ne perdent pas de vue les enjeux du milieu.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Chacun sait depuis des années que l'établissement historique de l'ALEFPA, de 9 étages, n'a plus sa place... ni dans le paysage montagneux, ni dans le panorama de la politique de soins.

Le Plan de « revitalisation » repose à la fois sur une volonté politique indispensable et un cadre d'action et de coopérations nécessaires qui permet de baliser l'intervention des différents acteurs. Ce cadre d'action s'appuie sur les dimensions à la fois sociales, économiques, environnementales et culturelles et associe les collectivités territoriales, l'Etat et les acteurs de la société civile, dont l'ALEFPA. L'ingénierie financière s'organise

entre la Préfecture, le Département, la Région et l'ALEFPA. La Région soutient les conditions d'un recyclage des déchets et une transformation des matériaux dans une perspective d'économie circulaire. La Collectivité territoriale est appuyée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), qui va impulser la réinjection dans l'économie de ce territoire des matériaux à recycler tout en faisant travailler les entreprises du plateau.

Le Département veut valoriser le tourisme en Cerdane sans oublier sa priorité à l'insertion. L'État garantit l'ensemble du Plan de revitalisation de la zone montagneuse en valorisant les quatre piliers de la vallée : la santé, la nature, le tourisme et l'emploi. L'ALEFPA apporte quant à elle, 50% du financement de l'opération.

Pour Jacques AREVALO, c'est le point de départ nécessaire qui permet d'intégrer la transformation des services de l'ALEFPA dans les enjeux environnementaux, d'insertion et d'emploi, de la santé et du sport. Le projet n'est pas une opération de destruction. C'est une démarche de déconstruction du bâtiment historique qui inscrit cette opération dans le développement d'une économie circulaire du plateau Cerdan. Ce démontage du bâtiment implique le traitement de l'amiante dans les filières spécialisées, le recyclage des matériaux pour de nouvelles ressources locales, le réemploi des menuiseries, des installations de chauffage et d'électricité. Cette phase de démontage prévoit de mobiliser 38 420 heures de travail et intègre une proportion importante

d'emploi d'insertion. Elle a pour objectif d'impulser des dynamiques de qualification du territoire par le développement des filières de recyclages.

Le pôle santé se renforce avec ses différentes spécialisations : gériatrie, pédiatrique, hospitalière et constitue un pôle de croissance dans sa diffusion spatiale sur l'ensemble du plateau, incluant les besoins de la Communauté de communes Pyrénées Cerdane d'un côté (Commune de Saillagouse) et celle des Pyrénées Catalane (Commune de La Llagone) de l'autre. Pour que ce Plan de revitalisation ne perde pas de vue son caractère transfrontalier et s'ancre dans l'identité du plateau Cerdan, la « concertation de santé montagnes catalanes » réunit les deux communautés de communes, l'Agence Régionale de la Santé, l'hôpital transfrontalier, l'ensemble des acteurs de la santé et les établissements sanitaires et sociaux de l'ALEFPA.

UNE DYNAMIQUE QUI AUTORISE DES CONNECTIONS DE PROJETS

La dynamique économique et politique devient propice pour augmenter la capacité des collectivités à trouver d'autres formes de développement et de coopérations, tant sur le plan des emplois que dans des secteurs d'activités tels que la santé, le sport et l'agriculture.

Au moment où le Pôle pédiatrique, hospitalier et gériatrique s'organise en nouvelle offre territoriale, des groupements de coopération peuvent s'initier : un groupement d'employeur pharmaceutique va regrouper les

moyens de l'ensemble des pharmacies et un autre groupement pour la restauration va alimenter l'ensemble du pôle sanitaire en circuits courts. L'organisation en groupement de coopération sanitaire pharmaceutique permet de rassembler les moyens des pharmacies et d'intégrer celles qui travaillent avec l'hôpital transfrontalier.

L'installation d'une Maison Sport et Santé envisage la rénovation de la piscine auparavant intégrée dans l'établissement sanitaire de l'ALEFPA, et la création d'une salle de sport, fruit de la rénovation d'un théâtre existant aussi dans l'ancien bâtiment. Cela permet de relancer « le savoir nager », cher aux écoles primaires, et le sport pour les habitants du Plateau en y ajoutant le sport sur ordonnance dans le couple Sport/Santé. La participation à la biodiversité n'est pas oubliée dans l'aménagement des espaces autour du Pôle Santé.

Cet alignement des planètes évoqué lors de l'inauguration du projet, illustre une alchimie bien mesurée et sans formule magique, inscrite dans une vision du développement local partagé par les acteurs en présence : les investissements sociaux peuvent profiter à la collectivité tout en développant les organisations qui sont redevables à la population dans leurs réponses aux besoins. Démonstration est faite qu'une transformation de services peut s'inscrire dans une démarche de développement local.

Guillaume Logez,
Directeur des établissements Lillois (Nord)



Nouveau bâtiment de la Perle Cerdane